



Formation Spécialisée (FS) du 09/10/2024

Déclaration liminaire

Monsieur le président,

Les instances du dialogue social se tiennent dans un contexte inédit de crise sociale, démocratique et institutionnelle.

Le déni de démocratie orchestré par Emmanuel Macron avec la nomination du gouvernement Barnier se poursuit maintenant avec un coup de force contre les finances publiques, les services publics, les politiques et la Fonction publique, les agents publics.

Les avancées sociales que nous attendons toutes et tous telles que l'augmentation des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites ou le financement des services publics ne semblent pas à l'ordre du jour.

Et la réunion bilatérale organisée par Guillaume Kasbarian ministre de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation publique avec la CGT Fonction publique, n'a fait que confirmer que celui-ci était guidé par un fil rouge celui de l'austérité.

La CGT Fonction publique a attiré l'attention du ministre sur la dégradation du sens, de la finalité, des conditions et des environnements de travail, de la sinistralité au travail (décès, accidents, pénibilité, etc.).

La CGT Fonction publique a par ailleurs réitéré l'urgence des réponses devant être apportées à un ensemble de propositions et revendications qu'il s'agisse, notamment :

- De l'abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite ;
- De l'abandon définitif du projet de loi Fonction publique que portait Stanislas Guérini.
- De la préservation de l'unicité de la Fonction publique [statut général des fonctionnaires, point et valeur du point dans les trois versants – Etat, Territorial, Hospitalier – etc.] ;
- De la nécessité de procéder à des créations d'emplois, de recruter des fonctionnaires partout où c'est nécessaire, de titulariser les agents non titulaires dont le nombre ne cesse de progresser.

Elle a rappelé l'urgence d'une revalorisation immédiate d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice au moyen d'une loi de finances rectificative 2024.

Elle a renouvelé sa demande d'ouverture d'un processus de négociation portant sur l'indexation de la valeur du point sur l'inflation, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires.

La CGT Fonction publique a indiqué au ministre la nécessité de rompre avec les politiques d'austérité budgétaire.

A l'ordre du jour de cette séance figure pour information le tableau de veille sociale.

Le gouvernement Barnier vient de décréter la santé mentale grande cause nationale.

Nous vous rappelons donc votre obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de vos agents, obligation qui recouvre santé physique et mentale.

En première page du document « Fiche d'analyse » vous indiquez que « l'analyse des données du tableau de veille sociale n'a de sens que ramenée à un contexte professionnel particulier. »

Effectivement, avec une organisation du travail architecturée autour du tout numérique et du morcellement des tâches, qui génèrent la perte d'autonomie et de savoir, bien des collègues ne sont plus en mesure d'évaluer l'importance et la valeur de leurs tâches dans une chaîne de travail qu'ils ne maîtrisent plus. Cette perte d'autonomie s'accompagne aussi d'une perte de sens au travail, comme des conflits de valeur et pour finir la perte de l'estime de soi qui peut conduire au pire.

Les restructurations et les changements d'organisation du travail perpétuels empêchent les personnels de la DGFIP de se projeter dans un avenir toujours plus instable. Pour les agents c'est plus de travail, moins d'agents, un éclatement des missions sur plusieurs structures en parallèle générant plus de travail, une perte de sens du travail, des menaces d'éventuelles fusions de structure... La CGT Finances publiques 35 a déjà évoqué plusieurs fois les problèmes rencontrés, il est plus que temps de tenter de les résoudre.

Monsieur le Président, vous avez privé les agents de la maîtrise de leur travail et de leurs missions, et maintenant vous les privez de leur espace de travail avec le sans bureau, le co-working ou le flex-office. L'obligation prochaine faite aux EDR de travailler dans des espaces de co-working ou de télétravailler crée une grande inquiétude Et cela dénature grandement le rôle de l'EDR. Cette recherche effrénée d'économies de fonctionnement se fait sur le dos des agents, nouvelle manière de les pressurer, tout en compromettant le bon fonctionnement des services.

Le résultat de tout cela est une flambée des RPS, qui ne pourra être endiguée qu'en donnant aux personnels et à leurs représentants la place qui doit être la leur sur l'organisation du travail, la réappropriation de leur travail.

Dans votre analyse, vous soulignez que les risques psycho-sociaux sont une priorité. Il ne suffit pas d'annoncer qu'ils sont une priorité. Encore faut-il que les actes suivent les paroles. Or force est de constater que votre analyse ne fait pas état des situations de burn-out, de stress, d'anxiété, de pressions et d'un management qui devient de plus en plus en plus anxiogène et toxiques. Pourtant, en matière de risques psycho-sociaux, nombreuses sont les alertes : audiences, fiches de signalements, demande de reconnaissance d'accidents du travail. Pourtant, nous constatons souvent que les réponses apportées par la direction ne sont pas à la hauteur : l'agent est fragile, il a avant tout des difficultés d'ordre personnel... Rares sont les cas où la parole de l'agent est entendue comme elle devrait l'être. Et dès lors que l'agent signale un management toxique il se voit répondre que ce n'est qu'un ressenti. Il lui est alors proposé un changement de poste.

Monsieur le Président, la CGT Finances publiques 35 continuera au quotidien de défendre les agents, de faire valoir leurs droits, de veiller au bon fonctionnement des services et à l'amélioration des conditions de travail.

Les représentants CGT Finances Publiques 35 à la Formation Spécialisée